



## AIDE À L'ORIENTATION ET DÉCOUVERTE DE L'ENTREPRISE

# Comment développer les pratiques au collège ?

Depuis plusieurs années et en particulier depuis la mise en place du parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF), l'Afdet avec l'appui d'Agefa PME a soutenu la valorisation de pratiques d'établissements (collèges et plus récemment lycées) dans l'esprit du cahier des charges du PDMF, en particulier celui d'un projet d'équipe éducative inscrit dans le temps et construit en lien avec les partenaires économiques. La revue a relaté régulièrement des pratiques d'établissements et les actions de valorisation conduites pour faire connaître ces pratiques tant au niveau académique que départemental ou local.

L'Afdet vient d'élaborer une production pour aider les acteurs du monde éducatif et du monde économique à mieux comprendre leurs attentes réciproques ainsi que celles des jeunes en matière d'aide à l'information et à l'orientation des jeunes.

La loi de refondation de l'école publiée en juillet 2013 va mettre en place, dans un premier temps au collège, de nouvelles dispositions sur l'orientation. L'article 47 précise « afin d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel

et d'éclairer ses choix d'orientation, un **parcours individuel d'information d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel** est proposé à chaque élève, aux différentes étapes de sa scolarité du second degré. » L'article 48 indique que « la procédure d'orientation prévue à l'article L331-8 du code de l'éducation peut être modifiée afin que, **après avoir fait l'objet d'une proposition du conseil de classe et au terme d'une concertation approfondie avec l'équipe éducative, la décision revienne aux responsables légaux de l'élève ou à celui-ci lorsqu'il est majeur.** »

**On choisit bien que ce que l'on connaît !**

Ces deux évolutions ont été la trame du débat réunissant les différents acteurs, et ils ont été nombreux, pour que chacun apporte son expertise et son expérience dans la perspective des évolutions des pratiques d'aide à l'orientation des jeunes au **collège**.

Le débat s'est organisé en 4 temps au cours desquels les différents acteurs sont intervenus :

1 – **Quels sont les objectifs visés par les articles 47 et 48 de la loi de refon-**

**dation de l'école ? A quels besoins de la société et du jeune répondent-ils ?**  
 2 - **Comment faire évoluer les pratiques et leur mise en cohérence ?**  
 3 – **Comment construire la relation avec le monde de l'entreprise ?**  
 4 – **Comment donner de la cohérence globale par le pilotage, l'animation, l'accompagnement des acteurs ?**

Si les regards des différents acteurs sur ces différents axes se complètent, se nuancent, il est un point sur lequel il y a un consensus : si l'on veut dépasser la situation d'orientation subie, il est nécessaire qu'il y ait dès le début du collège une vraie formation qui permette aux jeunes collégiens de découvrir le monde économique et professionnel afin de construire en étant encadré leur projet d'orientation. On choisit bien que ce que l'on connaît !

Les acteurs au plus près du terrain (principaux de collèges et directrice de Segpa, équipes éducatives) ont témoigné de la nécessité de construire un dispositif de dialogue avec les parents et les élèves et présenté leur vécu en faisant émerger leurs attentes pour faire évoluer les pratiques d'aide à l'information et à l'orientation des jeunes. Tous mettent en avant le besoin de formation des

*L'Afdet et Agefa PME ont organisé le 29 avril à Paris une réunion débat sur le thème : « Comment développer les pratiques d'aide à l'orientation et de découverte du monde de l'entreprise au collège ? ».*  
*Une problématique, sur l'orientation des jeunes, au cœur de leurs préoccupations !*

enseignants sur ce sujet et la nécessité de trouver de l'espace pour cette nouvelle mission.

**L'Afdet élaborera des propositions en direction des instances décisionnelles**

La Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a apporté son regard et son expérience de coopération avec les collèges, montrant qu'elle constituait une ressource indispensable pour développer la connaissance du monde économique en exprimant aussi ses propres contraintes et les enjeux liés aux besoins en qualification.

La Fédération des entreprises de propriété (FEP) a confirmé l'importance d'établir dès le collège, une relation avec le monde professionnel et la nécessité de développer des outils pour faire connaître les métiers et les formations des secteurs porteurs d'emplois.

Les acteurs académiques (recteur, chef du service académique de l'information et de l'orientation, directeur académique des services de l'Éducation nationale, inspecteur de l'information et de l'orientation, chargé de mission école-entreprise) et les acteurs nationaux (Onisep,

École supérieure de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, inspection générale de l'éducation nationale, mission éducation-économie et bureau de l'orientation de la DGESCO) ont contribué, à la place qui est la leur, à mettre en évidence la nécessité d'une mobilisation coordonnée de tous les acteurs et insisté sur les dispositifs d'accompagnement pédagogique, d'animation et de pilotage ainsi que sur la nécessaire formation des enseignants et des personnels d'encadrement. Le Conseil supérieur des programmes a présenté les axes de la réflexion en cours qui doit aboutir à un cadrage national du nouveau parcours individuel d'information d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel qui s'inscrit dans une rénovation plus large des programmes d'enseignement au collège.

Ces échanges extrêmement riches feront l'objet d'une synthèse qui permettra à l'Afdet de poursuivre sa réflexion sur l'aide aux élèves pour la construction de leur projet personnel au collège puis au-delà et d'élaborer des propositions en direction des instances décisionnelles.

(Page suivante, des exemples de pratiques en Indre-et-Loire)



*L'Afdet a élaboré une production pour aider les acteurs du monde éducatif et du monde économique à mieux comprendre leurs attentes réciproques ainsi que celles des jeunes en matière d'aide à l'information et à l'orientation. Cette production, publiée dans « Les échos de l'Afdet » est consultable en flashant le QRcode ci-dessous.*

